



EN NOUVELLE-AQUITAINE: PARTAGER LE DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DE MON TERRITOIRE

GUIDE
MÉTHODOLOGIQUE



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Sont également disponibles sur www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr, deux autres documents pour aider les territoires dans leurs actions d'adaptation au changement climatique.



Ce document est édité par l'ADEME

ADEME Nouvelle-Aquitaine

60, rue Jean Jaurès
CS 90452 | 86011 Poitiers Cedex

Coordination technique : Raphaël Chanellière (ADEME),
Bénédicte Hamon (Région Nouvelle-Aquitaine)

Rédacteurs : Agence Rouge Vif Territoires, Cabinet Artélia

Optimisation rédactionnelle : Agence Rtech

Crédits photo : © Laurent Mignaux - Terra, © Thierry Degen -
Terra, iStock

Création graphique : Agence Rtech

Impression : Imprimé en France - Atelier Graphique - imprimerie
labellisée Imprim'vert, papier certifié PEFC.

Brochure réf. 010650

ISBN : 979-10-297-1164-0 - Novembre 2018 - 150 exemplaires

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, novembre 2018

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (Art L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

• La synthèse « En Nouvelle-Aquitaine, des collectivités s'adaptent au changement climatique, pourquoi pas vous ? »

10 territoires pilotes ont bénéficié d'un accompagnement dans leurs stratégies et actions locales en matière d'adaptation au changement climatique, au travers d'un appel à projets régional. Poser le diagnostic, partager des objectifs, coordonner et piloter des actions : cette synthèse présente des ressources et des retours d'expérience concrets afin de développer et partager de nouvelles pratiques d'adaptation.

• Le guide méthodologique « En Nouvelle-Aquitaine : sensibiliser sur le changement climatique et passer à l'action »

Ce guide vise à fournir des clés pour organiser et animer des temps de sensibilisation et/ou de co-construction d'actions d'adaptation au changement climatique avec les acteurs de son territoire.

POURQUOI CE GUIDE ?

Ce guide vise à fournir des clés permettant d'établir une synthèse communicante d'un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique. Cette synthèse est essentielle pour sensibiliser et mobiliser les acteurs autour d'actions sur l'adaptation. Elle doit être adaptée aux cibles visées pour une meilleure efficacité des messages (informer, inciter à agir...).

Sommaire

4 VOTRE PROCESSUS D'ÉLABORATION EN TROIS ÉTAPES

6 1. CADRER

12 2. CONCEVOIR ET RÉDIGER

18 3. DIFFUSER

20 NOS PRÉCONISATIONS EN MATIÈRE D'ÉCO-COMMUNICATION

22 QUELQUES EXEMPLES DE PUBLICATIONS





Votre processus d'élaboration en 3 étapes

1

CADRER

- Déterminer les objectifs du document
- Se poser les bonnes questions
- Choisir l'angle d'approche
- Collecter les informations



2

CONCEVOIR ET RÉDIGER

- Réaliser une architecture visuelle : le chemin de fer
- Définir un univers graphique
- Rédiger de manière concise et accessible les textes explicatifs
- Mettre en page : le maquetage



3

DIFFUSER

- Réaliser une diffusion digitale
- Concevoir une diffusion print



1. CADRER

Déterminer les objectifs du document

Sensibiliser

Le changement climatique est une notion perçue comme relativement abstraite : il s'agit de la rendre compréhensible et concrète en s'appuyant sur des exemples locaux.

Mobiliser

L'objectif est d'engendrer un collectif capable d'agir en faveur de l'adaptation au changement climatique. En ce sens, la synthèse du diagnostic peut constituer un support utile à la concertation pour l'élaboration d'un plan d'actions d'adaptation.

Valoriser

La synthèse permet de mettre en avant les actions existantes contribuant déjà à l'adaptation. Le territoire montre ainsi son exemplarité.

IMPORTANT !

En rendant accessibles les données techniques, le diagnostic permet de faire de la pédagogie sur les enjeux et les risques principaux qui se présentent sur le territoire. La synthèse du diagnostic doit permettre de sensibiliser les acteurs locaux aux effets du changement climatique sur leur territoire et les inviter à s'approprier les adaptations en cours comme celles à venir.



Se poser les bonnes questions

Quelles cibles viser ?

Jeunes, citoyens, élus, techniciens, acteurs institutionnels, associations, entreprises intervenant dans différents secteurs (agriculture, bâtiment, aménagement, eau, biodiversité...) selon la cible visée, l'effort de pédagogie sera plus ou moins important. Le choix des exemples sera également déterminant pour interpeller les lecteurs.

Quelles modalités de rédaction appliquer ?

La mise en place d'un Comité de rédaction pluridisciplinaire (groupe de 3/4 personnes) peut être un atout pour garantir le contenu des messages et le caractère pédagogique du document. Le cas échéant, une relecture sera préférable afin d'avoir un regard extérieur.

Quels messages-clés diffuser/faire passer ?

Les messages répondent aux objectifs et sont adaptés aux cibles dans leurs contenus et leur ton. La première étape consiste à définir les rubriques (ou bien un plan détaillé) puis leurs contenus au regard des éléments « communicants » du diagnostic. Il s'agit d'apporter une compréhension claire de la problématique.

Quelles étapes anticiper ?

Pour garantir la qualité et l'efficacité du processus de création, il est essentiel de bien définir à l'avance les étapes et circuits de validation ainsi que de s'assurer de la liste précise des services et intervenants mobilisés.

Quels logiciels utiliser ?

Pour la mise en page, plusieurs logiciels peuvent se révéler adaptés : Word, PowerPoint, InDesign, logiciels libres... Le service informatique et/ou communication sera à même de déterminer lequel est le plus pertinent selon les besoins.

Combien de pages prévoir ?

Pour la synthèse du diagnostic, un support de 2 à 6 pages peut être envisagé suivant la cible.

Quelles modalités de diffusion envisager ?

Il convient d'anticiper les canaux de diffusion : voie électronique (auquel cas il faut cibler les destinataires), téléchargement sur Internet, diffusion papier lors de temps et/ou lieux stratégiques. Il est aussi recommandé de combiner plusieurs dispositifs.

FOCUS: FORMAT ET CALIBRAGE

Le format

A3 plié en deux (4 pages), A4, A5 carré, dépliant 3 volets, plaquette « accordéon » et disposition portrait ou à l'italienne sont autant de possibilités qui doivent correspondre au mieux à l'usage que vous souhaitez donner à votre support.

Le format à l'italienne (ou « paysage ») privilégie les visuels de haute qualité, les cartes... Il permet aussi des marges larges et/ou décentrées qui donnent du cachet à votre document.



FORMAT À L'ITALIENNE (OU « PAYSAGE »)

Le format à la française (ou « portrait ») est classique mais efficace si la jauge visuel/texte est bien répartie. Le colonnage est recommandé. De plus, il ne faut pas hésiter à utiliser des images de taille importante.



FORMAT À LA FRANÇAISE (OU « PORTRAIT »)

Le calibrage

Étape incontournable, le calibrage revient à définir le nombre de signes compris dans une page et à déterminer les éléments qui vont venir dynamiser la lecture (photos, schémas, cartes, graphiques...).

En obligeant à être synthétique lors de la phase de rédaction pour éviter un trop-plein de texte, il garantit une phase de mise en page du document sans mauvaise surprise !

IMPORTANT !

Le logiciel Word permet de dimensionner tous les documents, d'orienter la page (cf. onglet Mise en page), de compter le nombre de signes et même de générer du faux texte (le Lorem Ipsum) grâce à la formule =lorem() puis « entrée ».

Bref, un outil adapté pour préparer le calibrage d'un document.



L'astuce du communicant

Pour casser la sensation « bloc de texte », le **colonnage** est un moyen simple et efficace pour dynamiser la lecture.

Il permet de placer des visuels plus facilement mais aussi de casser de temps en temps le rythme grâce à des encarts à cheval entre deux colonnes. Rien de mieux que d'observer un magazine ou un journal pour s'inspirer !



Choisir l'angle d'approche

Comment communiquer sur le sujet ?

L'adaptation au changement climatique est un sujet qui peut paraître méconnu et complexe. Au travers de la restitution d'une étude technique menée, il s'agit donc de le rendre plus clair et concret en partageant les réalités du changement climatique et ses conséquences à plus ou moins long terme, si elles ne sont pas anticipées.

Définir le ton

- Le choix des termes est primordial : le terme « incertitude » peut par exemple paraître peu approprié dans le cadre d'une communication grand public. Il convient d'opter pour un ton positif qui donne envie d'agir.
- La dimension « émotionnelle », essentielle pour capter l'attention, doit être dosée avec précaution. Il convient de rester vigilant devant des messages trop culpabilisateurs : il s'agit de ne pas tomber dans le catastrophisme et de sortir d'une approche trop anxiogène. Il est également important de nuancer les faits et les exemples, en proposant une vision mobilisatrice autour d'actions dont on peut retirer des bénéfices. Relever les défis de l'adaptation peut se révéler vertueux pour le territoire : création d'emplois, lien social et amélioration de la qualité de vie, innovation...
- Le ton adopté doit valoriser la politique d'anticipation, les mesures engagées, les actions possibles (notamment les actions sans regret : exemples concrets, évocateurs pour le public visé) afin d'inciter à l'action, le coût de l'inaction étant considérable (cf. études en la matière).

...



Définir le ton (suite)

Il est essentiel de s'inscrire dans le même registre que les campagnes de communication menées d'habitude par la collectivité. Trois freins majeurs à la vulgarisation ont été identifiés : voici des leviers et exemples synthétiques pour y faire face !

FREIN 1

« Un enjeu global et lointain »

LEVIERS :

- Illustrer systématiquement par des retours d'expériences locaux.
Exemple : photo d'une rue soumise à un fort ruissellement lors d'un orage violent.
- Donner quelques chiffres-clés pour montrer la réalité actuelle du changement climatique.
Exemple : La température moyenne a augmenté de 1,2 °C sur le territoire au cours des quatre dernières décennies.
- Montrer que certaines actions engagées aujourd'hui répondent déjà aux enjeux du changement climatique.
Exemple : Les actions de réduction des fuites sur le réseau d'eau potable déjà engagées permettent de faire face aux épisodes de sécheresse aujourd'hui et à leur aggravation future.

FREIN 2

« Des informations trop techniques et difficiles à comprendre »

LEVIERS :

- Donner des exemples transversaux (non centrés uniquement sur les impacts environnementaux, mais également sur les enjeux sanitaires, les questions sociales, économiques, de cadre de vie...)
- Donner des repères faciles à retenir, en extrapolant des événements passés.
Exemple : « En 2050, la canicule de 2003 pourrait devenir la norme. » (Jean Jouzel)

FREIN 3

« Des informations trop abstraites »

LEVIERS :

- Valoriser des actions engagées dans le domaine de l'atténuation en les présentant différemment.
- Fournir des données tangibles, notamment en matière d'économie.
Exemple : Le prix de l'essence selon les scénarios à l'horizon 2050.

Collecter les informations

Des données-clés « parlantes »

- Courbes et schémas d'évolution du climat observé en France ou à une échelle plus régionale, voire locale.
- Chiffres-clés sur les impacts du changement climatique (effets concrets subis ou visibles sur les territoires et les populations. Ex : récoltes anticipées pour certaines vignes, variétés de fruits...).
- Faits marquants passés (tels que les catastrophes naturelles) témoignant des évolutions du climat ou de situations pouvant se reproduire du fait de l'évolution du climat.

Des données plus subjectives à utiliser avec prudence

- Témoignages légitimes et percutants d'acteurs-clés et figures locales à repérer selon des critères d'innovation, de charisme, de capacité à mobiliser...
- Verbatims (si existants) : phrases-clés entendues lors d'entretiens, citations d'acteurs qui illustrent bien les défis de l'adaptation ou la volonté de s'engager...

Des exemples concrets d'actions à valoriser

- Initiatives innovantes qui peuvent servir de sources d'inspiration ou être reproductibles sur d'autres territoires.
- Bonnes pratiques d'adaptation aux mêmes évolutions du climat que celles en cours sur le territoire.

Des illustrations

- Photographies marquantes avec le copyright si possible.
- Dessins ou illustrations pertinents.



Proposition de définition

Un diagnostic de vulnérabilité évalue les conséquences observées ou attendues du changement climatique sur l'organisation et le fonctionnement d'un territoire (exemple : l'augmentation des températures moyennes liée au changement climatique a pour conséquence une baisse du confort thermique d'été dans l'espace public).

2. CONCEVOIR ET RÉDIGER

Réaliser une architecture visuelle : le chemin de fer

Définition

Réalisé sur l'ensemble d'un document, le chemin de fer en est le « plan visuel ». Si le chemin de fer ne détaille pas le contenu précis du support, il propose tout de même un premier regard. Par exemple, le sujet d'un encart de texte sera précisé même si l'encart en question n'est pas encore rédigé.

Concrètement...

Le chemin de fer permet de visualiser la répartition et l'équilibrage des éléments au fil du document :

- ▶ Les titres, sous-titres et/ou chapeaux (phrases introductives d'un paragraphe).
- ▶ Les encarts de textes.
- ▶ Les illustrations.
- ▶ Tout autre élément défini dans le concept éditorial (zooms, chiffres-clés, verbatims, dates-clés, interviews, retours d'expérience...).

À noter : il ne faut pas sous-estimer les espaces d'aération du document, à savoir les blancs. Plus un document est aéré, plus il est agréable à lire.

IMPORTANT !

Attention, le chemin de fer n'est pas le plan détaillé. Il n'a pas vocation à être très précis sur le contenu mais plutôt retranscrire « l'esprit » du document.



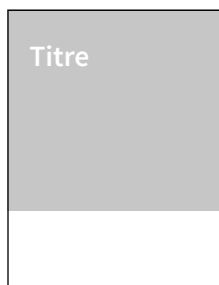
L'astuce du communicant

Au moment de répartir vos contenus, adoptez des couleurs différentes en fonction des typologies (bleu pour les zones de textes, vert pour les visuels, jaune pour les focus...). Cela vous permettra de mieux voir la répartition des contenus sur les pages et de les rééquilibrer si besoin.



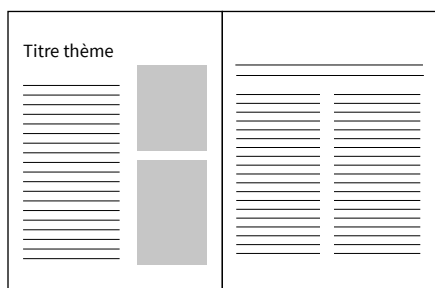
FOCUS: EXEMPLE DE CHEMIN DE FER

COUVERTURE



Page 1

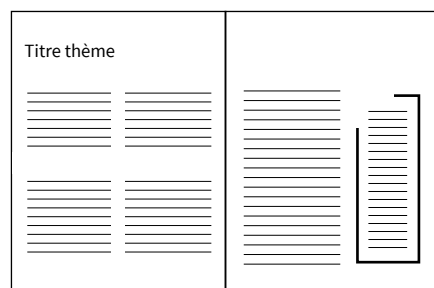
THÈME 1



Page 2

Page 3

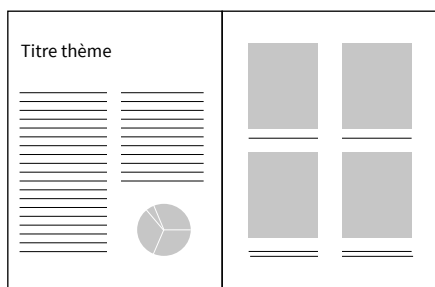
THÈME 2



Page 4

Page 5

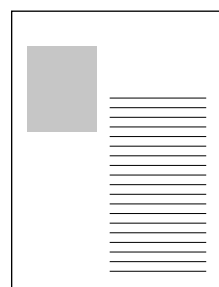
THÈME 3



Page 6

Page 7

QUATRIÈME DE COUVERTURE



Page 8

Définir un univers graphique

Utiliser la charte graphique

La charte graphique est le document référence pour la mise en page de tous les documents d'une même institution ou structure. Au sein des collectivités, elle fait souvent l'objet d'une déclinaison stricte.

Elle permet une forme de cohérence qui, in fine, contribue à la notoriété et à la visibilité de la collectivité ou structure.

Munissez-vous de cette charte en la demandant auprès du service communication !

À partir de la charte, vous pourrez définir un univers graphique, à savoir :

- Un univers coloriel (palette de couleurs complémentaires).
- Une ou deux polices pour le texte courant, pourquoi pas une troisième pour les citations, verbatims...

Repérer des illustrations

Si possible, collectez les pictogrammes ou illustrations simples pouvant être réutilisés dans le document, ils peuvent largement vous aider.

Il est aussi important de définir le « style » de l'iconographie du document : illustrations ou photographies, couleur ou noir et blanc...

IMPORTANT !

Au-delà de l'aspect esthétique d'un document, son univers graphique participe aussi à l'image de la collectivité renvoyée auprès des lecteurs.



L'astuce du communicant

Dès le début de votre réflexion sur l'univers graphique, recherchez des documents réalisés en interne. Il faut y repérer la gamme colorielle (à savoir la palette des couleurs, qui est souvent une déclinaison du logo), la typographie/police et les pictogrammes utilisés. N'hésitez pas non plus à recenser également des supports externes dont le style graphique vous plaît. Ils sont souvent de bonnes sources d'inspiration.

FOCUS: L'UNIVERS GRAPHIQUE

Les illustrations évoquant le territoire et/ou les compétences de la collectivité (espaces verts, crèches...) sont à privilégier.

Des pictogrammes sont mis à votre disposition dans l'espace partagé du réseau Territoires Energie Climat de Nouvelle-Aquitaine.

Exemples :



Vous pouvez également utiliser la fonctionnalité « icône » dans certaines versions de PowerPoint, et colorier l'image (« remplir » avec le clic droit, et choisir la couleur souhaitée).

Vous pouvez ainsi jouer sur le dégradé des couleurs pour nuancer les impacts à différentes échéances.



Rédiger de manière concise et accessible les textes explicatifs

Vulgariser un document technique est un exercice difficile car il tient souvent à cœur au rédacteur de montrer le travail réalisé et être précis dans sa retranscription.

Néanmoins, il ne faut pas oublier la cible à qui l'on s'adresse. S'il s'agit du grand public, la première chose à faire est de se projeter à la place du lecteur. Quel est son niveau de connaissance du sujet ? Qu'est-ce qui l'intéresse ? Quels éléments vont lui parler ? Quels chiffres-clés peut-on mettre en valeur ? Bref, l'exhaustivité n'existe pas.

C'est pourquoi lors de la phase de rédaction (n'oublions pas qu'à ce stade le ton, l'angle, le plan détaillé et le chemin de fer sont validés), il faut essayer d'adopter un style journalistique :

- Rédiger des titres courts, clairs.
- Rédiger les contenus en simplifiant et fluidifiant le texte au maximum : faire des phrases simples.
- Utiliser si possible le présent de l'indicatif pour avoir un ton « incarné » et situé dans l'action.
- Après un premier jet, écrire les titres (ce que l'on nomme l'editing), sous-titres, chapeaux (l'accroche) qui correspondent le mieux au contenu du paragraphe.

IMPORTANT !

Lire à haute voix un texte destiné à être publié permet de l'améliorer de manière significative.



L'astuce du communicant

Pour rendre accessible le jargon technique, vous pouvez :

- Faire un lexique au début ou à la fin de votre document : il doit être agréable à lire et ludique (encart de couleur, pictogrammes...).
- Faire un encart « mémo ».

Mettre en page : le maquetage

La mise en page (aussi appelée « maquetage ») ne se fait qu'une fois vos textes validés ; pas avant car le moindre changement peut venir bousculer toute la maquette et le travail serait à refaire !

Quelques points stratégiques sont à respecter pour qu'elle soit optimale.

Créer des espaces de respiration pour le lecteur

Pour cela, plusieurs approches s'offrent à vous : mettre des marges importantes (gauche/droite, haut/bas), laisser des espaces entre les paragraphes, laisser du blanc...

Appliquer un bon ratio texte/image

Chaque paragraphe ou idée doit être illustré (photographie, carte, illustration, data design...), l'image venant appuyer ou compléter le texte.

Recourir à des éléments récurrents

Ils permettent de créer de la cohérence dans votre document. Typiquement, sous Word, Power Point ou InDesign, il est important d'utiliser un masque* afin de définir les éléments graphiques et textuels récurrents.

* Par masque, il faut comprendre l'ensemble des éléments présents sur toutes les pages : logo, fond de couleur, bandeau...

Utiliser des feuilles de styles claires

Il s'agit d'associer une police et/ou une taille spécifiques à chaque élément de contenu (titre, chapeaux, intertitres, texte courant, citations, légendes...).

IMPORTANT !

Justifier ou ne pas justifier le texte ?

Sur ce point, les avis diffèrent.

Les profils techniques et institutionnels aiment justifier le texte.

Néanmoins, en communication, l'usage est davantage de pratiquer le ferrage (comprendre alignement) à gauche.

À voir, donc, selon les préférences et usages.

À la fin du maquetage, il est primordial de vérifier que les styles sont respectés et de faire une dernière relecture orthographique rigoureuse.



Le conseil du communicant

Le surlignage et la mise en gras peuvent être pertinents pour valoriser certains mots, mais ces styles sont à utiliser avec modération.

L'aération du document est tout aussi importante pour faciliter la lecture !

Respecter les codes grammaticaux

Afin de réaliser un maquetage le plus clair et efficace possible, il est important d'appliquer correctement les césures, les espaces insécables, la casse des mots...

3. DIFFUSER

La diffusion d'un document est un critère variable selon les cibles et les supports puisqu'elle est en partie conditionnée par le budget alloué !



Réaliser une diffusion digitale

Dans un cas de budget faible qui ne comprend pas d'impression, la diffusion digitale est recommandée dans une logique de communication virale en s'appuyant sur plusieurs vecteurs :

- Réaliser un e-mailing intégrant un lien de téléchargement du document.
- Recenser les sites des partenaires pouvant héberger le document et leur préparer un encart adapté. Ce dernier sera composé d'un titre, d'une synthèse percutante en trois lignes, d'un visuel et d'un lien vers le document PDF.
- Intégrer la logique des réseaux sociaux en faisant des publications dédiées et assorties d'un lien vers le document.

Concevoir une diffusion print

Dans un cas de budget plus conséquent, l'impression est possible. Dans ce cas, il faut veiller à proposer une bonne qualité de papier en phase d'impression.

La distribution du document pourra se faire lors d'événements (par exemple des événements festifs sur l'environnement).

Une diffusion digitale pourra, bien entendu, être effectuée en parallèle.



L'astuce du communicant

Pour une diffusion efficace, il faut recenser les canaux les plus pertinents :

- Structures partenaires où l'on peut mettre à disposition la documentation (en sensibilisant l'agent d'accueil au sujet).
- Boitage du document avec le journal municipal ou intercommunal pour les habitants.
- Événements en lien (il faut alors prévoir des plaquettes à distribuer).
- Bouche-à-oreille (il ne faut pas le sous-estimer).

Diffusion digitale ou print : dans les 2 cas, il faut...

► Programmer une date pour la sortie du document, si possible lors d'un événement, une actualité qui rejoint le thème ou à l'inverse pas quand un autre sujet peut faire « de l'ombre » au document.

► Annoncer la sortie du document grâce aux outils existants (journal municipal par exemple) et proposer une mise en valeur du travail réalisé grâce à un contenu légèrement différent et complémentaire (par exemple, le regard d'un chargé de mission ou d'un participant sur l'expérience) puis rediriger vers le document (adresse de téléchargement ou lieux de distribution).

► S'appuyer sur un réseau d'ambassadeurs pour le diffuser (réseau existant ou à constituer via un appel à volontaires).





Nos préconisations en matière d'éco-communication

L'éco-communication sert à penser la fabrication d'un document à toutes les phases de la chaîne graphique, c'est-à-dire de la conception à la livraison. Plusieurs bonnes pratiques peuvent être appliquées pour concevoir à coup sûr un éco-document !

► Choisir son support (papier ou électronique) en fonction de ses besoins réels.

► Réfléchir sur la pérennité du document : une bonne qualité de papier et de conception (finitions, matériaux de couverture...) tendra à être choisie pour des supports à longue durée de vie.

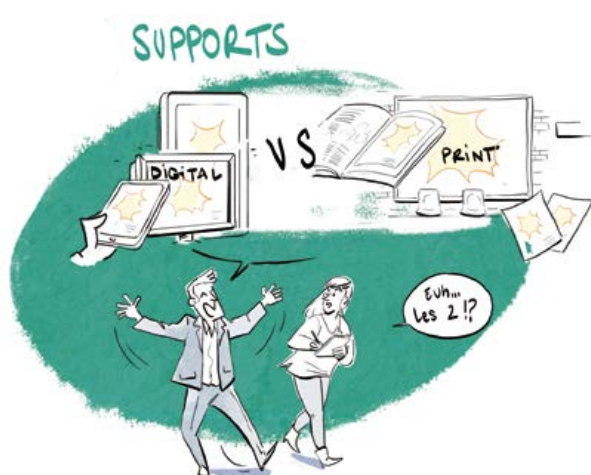
► Limiter les aplats de couleurs : ils consomment beaucoup d'encre et doivent donc être utilisés avec parcimonie.

► Bien choisir son imprimeur : opter pour un professionnel éco-responsable (utilisation d'encre végétale et de papiers issus de forêts éco-labellisées, traitements et modes de transport respectueux de l'environnement...).

► Concevoir une stratégie de diffusion efficace, bien ciblée et pertinente : il s'agit d'éviter la multiplication des emballages et des transports, les gaspillages dus à une diffusion mal préparée...

Un site pour tout connaître et comprendre :

eco-communication.ademe.fr





Quelques exemples de publications

Les exemples de publications ci-après, et d'autres, sont téléchargeables sur le site de l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine :

[L'adaptation au changement climatique, une nécessité](#)

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Extrait d'une synthèse de diagnostic de
vulnérabilité.

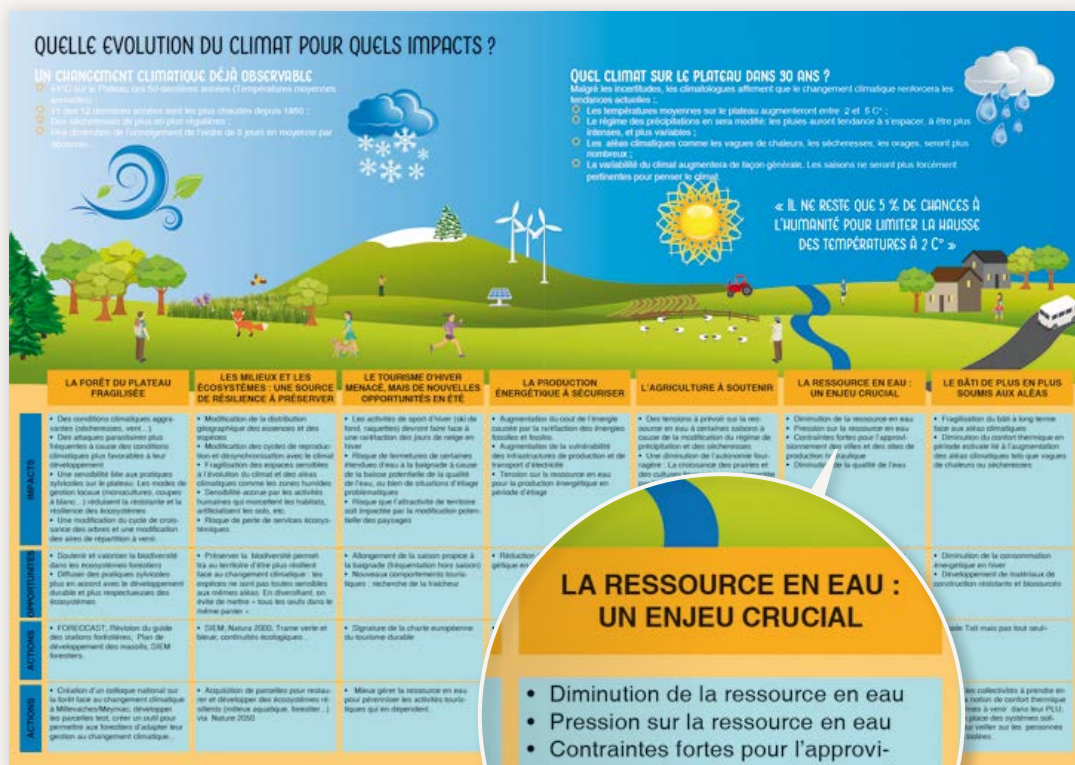
Réalisation : en interne

Cible : tous publics

Diffusion : print et digitale

Document téléchargeable

[Parc naturel régional de Millevaches face
au changement climatique \(PDF - 5.58 Mo\)](#)



Île d'Oléron communauté de communes

Extrait d'une synthèse pédagogique pour partager le diagnostic et la stratégie d'adaptation.

Cibles : les communes, collectivités et partenaires de la communauté de communes, les professionnels (pêche, agriculture, conchyliculture, tourisme...)

Réalisation : en interne

Diffusion : print et digitale



DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Projet soutenu par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine*.
Territoire sélectionné pour l'appel à projet «stratégies
locales d'adaptation au changement climatique» (2016)

Synthèse - Septembre 2017

La réalisation du diagnostic de vulnérabilité au changement climatique s'inscrit dans la démarche du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dans laquelle la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron s'est engagée en 2015. Ce plan a pour but de diminuer l'impact environnemental du territoire en y développant les énergies renouvelables et en améliorant la maîtrise énergétique locale. Il doit également comporter une stratégie et un plan d'actions visant à anticiper les effets locaux du changement climatique et s'y adapter.

ENJEU DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le «changement climatique» est un phénomène global se manifestant par différentes évolutions de l'état atmosphérique et océanique (température, précipitations, vents, niveau marin ect.). Certaines de ces évolutions s'observent aussi aux échelles locales et peuvent avoir de multiples impacts : érosion côtière, aggravation des phénomènes météorologiques extrêmes (canicules, sécheresses, tempêtes), perturbations des écosystèmes, risques sanitaires augmentés, etc.

QU'EST CE QU'UN DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ ?

Le diagnostic de vulnérabilité évalue les conséquences (négatives/positives) observées et attendues du changement climatique sur les milieux naturels, les activités économiques, les ressources et les populations du territoire à court, moyen et long terme.

C'est l'étape essentielle précédant la construction d'une stratégie d'adaptation devant prévenir les impacts potentiels, limiter leur coûts, tirer parti des opportunités locales et sensibiliser les acteurs du territoire.



CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes de l'Île d'Oléron regroupe 8 communes (175km² environ):

- **Population:** 22 500 habitants permanents et 150 000 au pic estival
- **Pêche:** La Cotinière, 7ème port de pêche métropolitain (en chiffre d'affaires)
- **Conchyliculture:** Marennes-Oléron, 1er bassin de production ostréicole européen
- **Agriculture:** 3500 ha de SAU et 150 agriculteurs environ (viticulture, maraîchage, élevage, culture mixte)
- **Tourisme:** 1ère activité économique, 200 millions d'euros de chiffre d'affaires

PCAET CDC ÎLE D'OLÉRON - SYNTHÈSE DE VULNÉRABILITÉ - 2017

* Appréhension ADEME, ADEP, Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

Document téléchargeable

[Diagnostic de vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique de la communauté de communes de l'Île d'Oléron \(PDF - 2 Mo\)](#)



Agglomération de Pau Béarn Pyrénées

Fiche synthétique réalisée sur la vulnérabilité de l'agglomération, dans le cadre de son PCAET (accompagnement par Eco2 Initiatives).

Cible : tous publics

Réalisation : par un prestataire externe

Diffusion : print et digitale






LA VULNÉRABILITÉ DE NOTRE TERRITOIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Point
lexique

Vulnérabilité : c'est l'exposition aux aléas climatiques (ampleur locale des modifications de température, de régime de pluie...) et la sensibilité du territoire à ces aléas (ex: présence de zones inondables ou agricoles...).

Stress hydrique : il apparaît lorsque la demande en eau dépasse la quantité disponible pendant une certaine période. Cela s'applique également lorsque la mauvaise qualité de l'eau (non potable, saumâtre) en limite l'usage.

Vague de chaleur : dépassement de température moyenne de +5°C durant 5 jours consécutifs.

Pollinisation croisée : de nombreuses plantes ne sont pas auto-fertiles, c'est à dire qu'elles ont besoin du pollen d'une autre plante pour se féconder. Ce sont des insectes, ou le vent, qui transportent le pollen qui sera nécessaire à leur fécondation.

Le Plan Action Climat

Le Plan Action Climat est la démarche menée par l'agglomération Pau Béarn Pyrénées pour diminuer l'impact environnemental du territoire (consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre) et la pollution de l'air.

L'enjeu

Le changement climatique engendre différents impacts auxquels il faut faire face. Il s'agit de s'y adapter en anticipant du mieux possible ses conséquences pour l'aménagement du territoire et les activités économiques: infrastructures, tourisme, agriculture, assainissement, construction durable...

Aujourd'hui, sur notre territoire

Le réchauffement s'observe déjà. Par exemple:



NIVEAU DE TEMPÉRATURE
Entre 1961 et 2010, la température moyenne a connu une évolution de **+1°C**.



NOMBRE MOYEN DE JOURNÉES CHAUDES
1964 → **40 jours**
1986 → **59 jours**
2008 → **63 jours**

La situation future

Les tendances envisagées sur Pau d'ici 2100, selon les prévisions du GIEC:

À LA HAUSSE :

- **+ 2 à 4°C** d'augmentation de la température moyenne annuelle d'ici;
- **+2,5 à +4,5°C** pour la température estivale
- **13 à 82** jours de vagues de chaleur par an (contre 8 aujourd'hui).

À LA BAISSÉ :

- **- 50%** d'enneigement des massifs montagneux (moyenne montagne);
- une baisse de l'humidité des sols.

RESTENT STABLES :

- les jours de sécheresse annuelle (18 aujourd'hui);
- la pluviométrie moyenne.

Document téléchargeable

[Vulnérabilité du territoire de la communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées face au changement climatique \(PDF - 1.68 Mo\)](#)





EN NOUVELLE-AQUITAINE : PARTAGER LE DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DE MON TERRITOIRE

Un diagnostic de vulnérabilité évalue les conséquences observées ou attendues du changement climatique sur l'organisation et le fonctionnement d'un territoire : augmentation des températures moyennes, baisse du confort thermique d'été, risques et opportunités économiques, sanitaires...

Partager le diagnostic de vulnérabilité au changement climatique de votre territoire requiert la conception puis la diffusion d'outils de communication spécifiques. À travers ce guide méthodologique, l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine balisent, pour vous, les étapes de réalisation d'outils performants, cohérents et pédagogiques.

Ce guide a été réalisé en étroite relation avec les 10 territoires ayant bénéficié d'un accompagnement dans leurs stratégies et actions locales en matière d'adaptation au changement climatique, au travers d'un appel à projets régional :

- le **Parc Naturel Régional de Millevaches** en Limousin (19)
- les communautés d'agglomérations de **La Rochelle** (17), de **Pau Pyrénées** (64), du **Grand Poitiers** (86), du **Pays Châtelleraudais** (86), de **Limoges Métropole** (87)
- les communautés de communes de **l'Île d'Oléron** (17) et du **Thouarsais** (79)
- le syndicat de cohérence territoriale du **Bergeracois** (24)
- le syndicat mixte du **Pays des 6 Vallées** (86)

L'ambition est de poursuivre la dynamique engagée par ces territoires, afin de développer et partager de nouvelles pratiques et stratégies d'adaptation dans les territoires.



Vos interlocuteurs régionaux :

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Raphaël Chanellière

Chargé de mission Approches Territoriales Énergie-Climat
raphael.chanelliere@ademe.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

Bénédicte Hamon

Chargée de mission à la Direction de l'Énergie et du Climat
benedicte.hamon@nouvelle-aquitaine.fr

Ce document est édité par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine

- ADEME
60, rue Jean Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
- Hôtel de Région
14, rue François de Sourdis
33077 Bordeaux Cedex

010560



www.ademe.fr

